

En 2024, on s'organise

Vœux de Sophie BINET secrétaire générale de la CGT

En 2023, la mobilisation contre la réforme des retraites a ramené le syndicalisme à sa place légitime, redonnant la voix aux travailleurs.

Si Macron a imposé sa réforme par la force, ignorant le parlement, la rue et l'opinion, son mandat est maintenant entaché d'une grave faute politique et démocratique.

Pour détourner l'attention des questions

sociales, il suit désormais l'agenda de l'extrême droite.

Cette tendance s'observe à l'échelle de la planète où les conflits armés se multiplient, les budgets militaires explosent. **Aussi, la CGT tient à exprimer sa solidarité avec les peuples ukrainiens et palestiniens actuellement sous les bombes.**

Nous ne laisserons pas faire.

Les mots liberté, égalité et fraternité ne sont pas là pour décorer nos mairies.

La loi sur l'immigration rompt avec les principes républicains, instaurant la préférence nationale et remettant en cause le droit du sol, stigmatisant les étrangers et occultant leur contribution essentielle.

Les héros de la première ligne pendant la pandémie sont maintenant présentés comme des délinquants, une injustice que la CGT refuse d'accepter. La CGT combatta toujours le racisme et l'antisémitisme.

L'année 2024 sera donc celle de la résistance contre l'extrême droite et le pouvoir de l'argent.

Tout en polluant le plus, les plus riches bloquent toute transformation environnementale pour préserver leurs privilèges.

Ouvrir de nouvelles perspectives en s'organisant

Alors que cette année, le programme national de la résistance fête ses 80 ans, la CGT encourage à s'organiser pour répondre au défi environnemental et construire une société plus juste.

Des perspectives qui appellent à s'organiser avec la CGT pour reprendre le contrôle sur le travail et les conditions de vie.

D'Eurotunnel à Onet en passant par Grand Frais, Vertbaudet, ST Microelectronics, Le grand hôtel du Carlton... Ces luttes ont permis de gagner des augmentations de salaires mais aussi et surtout de gagner la dignité et la solidarité sur nos lieux de travail.

En 2024, la CGT souhaite une année de paix, de justice, de solidarité et de lutte pour transformer le travail et atteindre un monde plus juste.



Publication
éditée par le
Collectif des
Retraités.e.s
CGT du
Bassin
Mâconnais

Syndicat CGT
des Retraités.e.s
Place des Cordeliers,
71000 MACON
Les 1^{er} et 3^{eme} lundi
du mois
de 14h30 à 17h .
06 83 46 59 08.
[multipro-
retraitescgt.macon
@orange.fr](mailto:multipro-retraitescgt.macon@orange.fr)
[www.cgt-macon.org/
actualites/](http://www.cgt-macon.org/actualites/)

Directeur de
publication
J. PERRIN

Responsable
de rédaction
M.FREMY



Les retraité.es CGT demande un transport urbain gratuit à Mâcon



Les mobilités sont de la compétence de l'Agglo, et c'est à ce titre que Madame Claude Cannet, vice-présidente de MBA, et ses services ont accepté de nous recevoir le 25 septembre dernier.

Notre journal d'octobre 2023 vous en avait fait un retour.

Pour donner suite, le 16 octobre, Jsl, Mâcon Info et Nostalgie ont répondu présents à notre conférence de presse qui a été très bien reprise dans les médias locaux.

Nous avons été destinataires d'un courrier de Madame CANNET nous informant que nous pourrions intégrer le Comité de Partenaires qui permet de réfléchir à des propositions pour l'amélioration des transports collectifs.

Nous avons répondu positivement mais nous attendons une première réunion!!!



Nous en avons profité pour distribuer de l'information et notre magazine Vie Nouvelle.

Très bon accueil de la population mais peu de monde ce jour là malgré un soleil radieux.



Table ronde « Accès aux soins » en 71

Le 8 décembre, l'Union Syndicale CGT des Retraité.es de Saône et Loire a organisé une table ronde sur l'accès aux soins au château de la Verrerie au Creusot.



11 camarades du bassin mâconnais étaient présents (73 participants). 3 intervenants et un journaliste de Vie Nouvelle ont animé cette initiative.

Belle réussite de cette action qui va trouver des prolongements en 2024.

Pouvoir d'Achat

Action des retraité.es du 24 octobre



Le groupe des 9 [Organisations syndicales et associations] appelait à une journée nationale d'action pour la hausse des pensions.

Nous avons investi la Place de la Barre à Mâcon avec un barnum, sono pour apostropher les mâconnais.es dans le but de faire signer la pétition pour la hausse des pensions de 10% immédiatement. **8 CGT, 1 FO et 3 FSU ont animé cette initiative, haute en couleur et en slogans.**

Une entrevue avait été demandée au député B.Dirx qui n'a même pas daigné nous répondre.

Dis.....Tu touches combien pour t'installer dans un « désert médical » ?

L'Assurance Maladie propose aux médecins 4 contrats « Pour lutter contre la désertification médicale » **Contrats = argent.**



Le contrat d'aide à l'installation:

50 000 € sont octroyés pour une activité de 4 jours par semaine, versés en deux fois : 50 % à la signature du contrat, 50 % un an plus tard, à la date anniversaire du contrat.

L'Agence Régionale de Santé [ARS] peut majorer à 60 000€ pour les zones particulièrement déficitaires en médecins

Le contrat de stabilisation et de coordination:

5000 € sont accordés, pour des démarches de prise en charge coordonnée de leurs patients sur un territoire donné. L'ARS peut majorer à 6000€.

Peuvent s'ajouter

- 1250 € par an si une partie de l'activité libérale a été effectuée au sein d'un hôpital de proximité. L'ARS peut majorer à 1500€.

- Et 300 € par mois pour l'accueil d'un stagiaire à temps plein

Le contrat de transition:

Il a pour objet de soutenir les médecins qui exercent dans les zones « sous-denses » et préparent leur cessation d'activité en accueillant et accompagnant un médecin nouvellement installé dans leur cabinet.

Aide de 10 % des honoraires de l'activité conventionnée clinique et technique réalisée en zones « sous-denses » (hors dépassements d'honoraires et rémunérations forfaitaires), **dans la limite de 20 000 € par an**, calculée par année civile.

Majoration par l'ARS à 12 % maximum, dans la limite de 24 000 € par an.

Le contrat de solidarité territoriale:

Ce contrat favorise l'exercice ponctuel de médecins dans les zones identifiées comme sous-denses par les ARS. Contrat de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.

Aide de 25% des honoraires de l'activité conventionnée clinique et technique dans la limite de 5000€ par an.

Majoration par l'ARS à 27 % maximum, dans la limite de 60 000 € par an.

Sans oublier tous les locaux mis à disposition gratuitement par les communes.

1ere victoire pour les personnes en situation de handicap



La lutte des organisations de personnes handicapées a payé.

La déconjugalisation de l'Allocation Adultes Handicapés [AAH] a été adoptée : **les revenus du conjoint de la personne**

handicapée ne sont plus pris en compte, elle percevra l'AAH complète soit 971,37€.

Un couple de personnes porteuses d'handicap ne sera plus spolié .Ils recevront chacun 971,37€.

Si l'AAH avec la déconjugalisation est moins favorable (cela peut arriver) le calcul se fera sur la base de la conjugalisation.

La CGT se félicite de cette avancée et exige la déconjugalisation de l'Allocation d'Aide Sociale pour Personnes Agées et de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées.

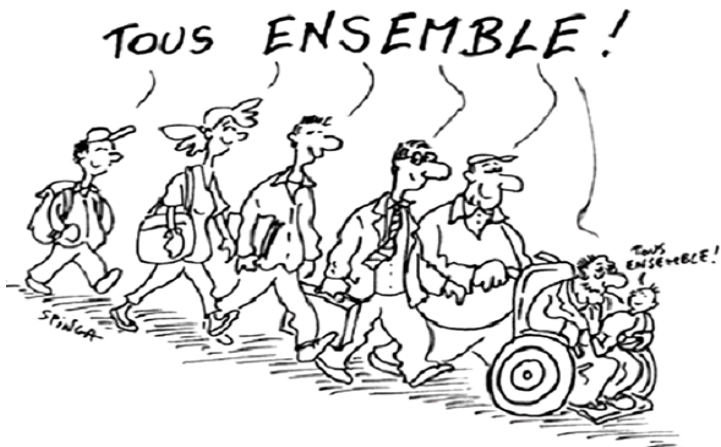
AAH En pratique.

L'allocation est attribuée selon des critères médicaux et sociaux, évalués par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées [CDAPH]. Pour bénéficier de l'AAH, il faut que la commission reconnaisse à l'ayant droit un taux d'incapacité d'au moins 80 % ou compris entre 50 % et 79 % assorti d'une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi (lorsque la personne rencontre des difficultés importantes d'accès à l'emploi non compensables par un aménagement de poste).

Suite page 4

1ere victoire pour les personnes en situation de handicap

Suite de la page 3.



Il faut continuer et amplifier la lutte pour une AAH au niveau du SMIC

Conquérir de nouveaux droits, mettre fin à la discrimination (L'handicap et la maladie 1^{er} motif de discrimination).

Exigeons l'intégration de la 5^{ème} branche de la Sécurité sociale au sein de la branche maladie au titre du soin, de l'autonomie et de la santé comme 5^{ème} risque.

Revendiquons une Sécurité sociale intégrale à 100 % qui réponde aux besoins.

Pour aller plus loin : lire le dossier CGT "le handicap est un combat sur le site de la Cgt.fr.

L'aide à l'autonomie en France : un enjeu de Sécurité sociale

Face au vieillissement de la population française, la construction d'une politique publique ambitieuse d'aide à l'autonomie des personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap est un enjeu majeur des prochaines années.

D'ici 2050, plus de 4 millions de personnes de plus de 60 ans seront en situation de perte d'autonomie contre 2,5 millions aujourd'hui.

La CGT s'alarme du manque criant d'ambition de la proposition de loi « bâtir la société du bien vieillir » annoncée par le gouvernement et qui est largement sous dimensionnée face aux enjeux. C'est encore un manque total d'intérêt quant à la prise en charge de la perte d'autonomie, présente ou future, d'une partie de la population, après des dizaines d'années de promesses.

Une loi devait être proposée en septembre 2021 par la Macronie.!!

Plus encore, la feuille de route interministérielle pour l'adaptation de la société au vieillissement de la « Stratégie Bien Vieillir », présentée le 17 novembre 2023, agglomère des mesures de saupoudrage sans cohérence aucune.

C'est bien loin des besoins des populations et du nécessaire Service public de l'aide à l'autonomie que revendique la CGT.

Aujourd'hui, l'aide à l'autonomie dépasse de loin le périmètre de ce qu'il est convenu d'appeler la 5^{ème} branche. Trop souvent la complexité des financements crée des disparités entre territoires, des ruptures de prise en charge, selon la situation et le statut des personnes.

Pour la CGT, la 5^{ème} branche est une erreur. En cloisonnant la perte d'autonomie, on méconnaîtra nécessairement l'ensemble des dimensions qui font que cette problématique est globale.

L'autonomie est avant tout liée à la santé qu'il faut considérer comme un état complet de bien-être.

Pour construire l'aide à l'autonomie de demain, c'est bien d'une Sécurité sociale intégrale dont nous avons besoin et non d'une Sécurité sociale partitionnée, cloisonnée et au service de « l'économie des séniors » chère au secteur marchand.

MACRON VEUT FAIRE DES MIRACLES DANS LES EHPAD



Les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de 3000 milliards de \$ soit 34% en 10 ans.

En revanche entre 2021 et 2023, 748 millions de travailleurs ont vu leur salaire ne pas suivre la courbe de l'inflation. Sources OXFAM 2024

2024 ressemble à 2023 pour les augmentations de loyers à Mâcon Habitat



Comme en 2023 Mâcon Habitat a augmenté les loyers dans les HLM de Mâcon de 3,5%.

Après une augmentation de 3,6 % l'année dernière nous sommes à +7,1 % d'augmentation.

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 19 décembre 2023 **les représentants de la CGT et INDECOSA CGT ont bien entendu voté CONTRE** cette augmentation, comme les deux représentants CNL et FO .

La représentante de la CFDT a voté POUR avec les autres membres du Conseil d'Administration

Il faut savoir que 95% des recettes de Mâcon Habitat proviennent des loyers. L'augmentation prévue devrait rapporter environ 1 millions d'euros.

Il faut également savoir que les placements financiers de l'office sur le livret A ont rapporté environ 600 000€ à l'office en 2023.

L'augmentation est soi-disant justifiée par la hausse de l'inflation qui percute également les finances de l'office.

Les adeptes des augmentations de loyers qui n'habitent pas dans les HLM ont oublié que l'inflation frappe également les locataires à quasiment : + 6 % d'inflation sur le dernier trimestre (Insee) sur les produits alimentaires et +10 % sur l'énergie, dernier trimestre également (Insee) et que les pensions et les salaires ne suivent pas l'inflation.

Pourtant d'autres solutions sont possibles afin de ne pas augmenter les loyers .

Même si c'est du ressort de l'Etat Mâcon Habitat pourrait bénéficier de dégrèvements voire de la suppression de la taxe foncière.

Or pour la construction du budget 2024 de l'office il y a encore une nette augmentation de la taxe foncière.

Une fois encore c'est toujours les mêmes qui payent.

TAVIOT Olivier administrateur représentant l'UD CGT
PEROT Georges administrateur INDECOSA CGT

Témoignage d'une locataire de Mâcon Habitat

« Locataire à Mâcon Habitat, je souhaite faire des travaux dans ma salle de bain. Pour cela, j'en fais part à mon bailleur par courrier en novembre dernier afin que les modifications que je souhaite soient acceptées ou non par Mâcon Habitat.

J'ai précisé le genre de travaux souhaités : changement de lavabo, ajout de carreaux au niveau de la baignoire pour éviter que les murs soient mouillés et si possible des panneaux protecteurs. Je demande une visite de Mâcon Habitat et un devis, ou si je peux faire faire un devis par un artisan extérieur.

Je précise également qu'étant donné mon âge, *bien que je sois en bonne santé encore*, il se pourrait que dans les années à venir, je ne puisse plus enjambrer la baignoire. Je demande s'il est possible au cours de ces travaux d'envisager de mettre une baignoire à porte..

Quelques jours plus tard, je reçois un courrier de Mâcon Habitat : « **en complément de votre courrier, voici une demande de dossier H pour les aménagements de salle de bain** » avec les pièces à fournir : **un questionnaire** sur mon niveau de handicap qui sera transmis à la commission handicap ! **un courrier** motivant ma demande, **un certificat médical**, le dernier **avis d'imposition**, copie de la **carte d'invalidité** qui précise le taux d'incapacité (si existante...), la notification écrite (accord ou refus) de prise en charge financière de la **Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH)**.

Aucune explication donnée sur l'envoi de ce dossier et aucune réponse n'est faite sur les demandes concernant le lavabo, les panneaux protecteurs, et sur le devis qui pourrait être fait soit par Mâcon Habitat ou un artisan extérieur !!

J'ai été estomaquée qu'en donnant mon âge et la possibilité d'une future perte d'autonomie ou pas, on en déduise que je suis lourdement handicapée.

Que Mâcon Habitat souhaite faciliter les démarches pour des aménagements de logement afin que les personnes âgées puissent rester dans celui-ci c'est bien. Mais cela ne se fait pas sans expliquer au locataire le pourquoi de leur réponse.

Il a fallu que je téléphone pour avoir des explications

Suite page 6

Suite de la page 5

sur ce courrier et la nécessité de la réponse au questionnaire même si je ne suis pas concernée pour l'instant et ne répond positivement à aucune question. Cela peut permettre aussi d'avoir des financements le moment venu où les travaux d'aménagement du logement seront nécessaires.

Quant au devis pour les travaux, il faut appeler l'agent de quartier pour qu'il vienne le faire... »

M.H.D.

Pour la justice sociale et l'égalité NON À LA LOI ASILE IMMIGRATION



Le 21 Janvier, l'Union Locale CGT de Mâcon a appelé à se mobiliser pour faire front contre la loi asile immigration dite « loi Darmanin » et appeler le président de la République à ne pas promulguer la loi.

CGT, CFDT, FSU, des associations comme As-

sociation des Jeunes Solidaires, des organisations politiques se sont rassemblées Esplanade Lamartine.

Pour faire diversion et éviter de traiter les questions sociales sur les salaires et l'emploi, Emmanuel Macron a fait le choix de mettre à l'ordre du jour une nouvelle loi sur l'immigration alors que depuis quarante ans il y a déjà eu 29 réformes.

Le contenu de la loi reprend les principales propositions du Rassemblement national et remet en cause nos principes républicains.

Une loi xénophobe assimilant l'immigration à l'insécurité, stigmatisant l'étranger·e par sa nationalité, sa religion.

Une loi en opposition aux valeurs républicaines contraire à notre Constitution avec le principe de préférence nationale, la remise en cause du droit du sol pour les enfants de parents étrangers.

Une loi contre les femmes et les familles remettant en cause le droit aux APL, aux hébergements d'urgence, l'accès à l'Aide Médicale d'État.

Il faut rappeler que l'immigration ne coûte pas – c'est au contraire une richesse pour notre pays. Chaque année, les travailleuses et travailleurs étrangers font rentrer 60 milliards d'euros de cotisations sociales et d'impôts.

Pour gagner des droits pour toutes et tous, pour s'opposer à la loi « immigration », gagner la non-promulgation de la loi, peser sur les décisions du Conseil constitutionnel et obtenir une régularisation de droit de toutes les travailleur·ses sans papiers, la CGT avec d'autres organisations syndicales, des associations et partis politiques se sont mobilisés le dimanche 21 janvier 2024.

Répression syndicale. Quand les syndicalistes CGT sont inquiété.es

Vous avez vu dans la presse et les médias, plusieurs procédures disciplinaires, interpellations, garde à vue dès 6h00, arrestations, convocations de responsables syndicaux. C'est environ 1000 militants et 17 Secrétaires Généraux inquiétés d'une façon ou d'une autre après nos mobilisations pour des motifs divers et futiles, les forces de l'ordre et la justice n'hésitant pas à utiliser aussi l'arsenal anti-terroriste.

Pour avoir collé un slogan sur la permanence d'un député, « entravé la circulation », déposé « des palettes de bois et pneumatiques » et d'avoir « volontairement dégradé » la chaussée sont quelques uns des faits reprochés.

Ce message violent lancé à l'ensemble du monde du travail n'est pas acceptable.

Droit de manifester, de faire grève, de s'exprimer... Les libertés fondamentales subissent des assauts répétés. La tendance n'est pas nouvelle, mais les choses se sont accélérées ces dernières années sous Sarkozy et pire avec Macron.

Nous ne nous laisserons pas faire.

Avec la CGT exigeons l'arrêt immédiat des poursuites contre tous les syndicalistes sous le coup d'une procédure.



Préservons la planète

Sophie Binet donne des précisions sur les enjeux écologiques et la manière de les aborder syndicalement

(Tiré du numéro d'octobre 2023 de la Vie Ouvrière-Ensemble)

La mise en place d'un plan d'action syndicale pour l'environnement a été validée.

Le plus important, c'est que la CGT agisse à partir de ses responsabilités. On ne répondra pas à l'enjeu environnemental si on ne transforme pas l'outil productif. Et la transformation d'outils productifs, elle, ne se fera pas de l'extérieur elle se fera grâce à la pression des travailleuses et des travailleurs.

Pour cela, la CGT lance un plan d'action syndicale pour l'environnement dans lequel nous appelons tous nos unions départementales, nos territoires, nos fédérations, tous nos syndicats, réfléchir à leur échelle sur les choses qu'il faudrait transformer pour répondre au défi environnemental.

La première étape, c'est d'avoir une formation, parce qu'il y a quand même encore une minimisation de l'enjeu environnemental et de l'urgence de ce défi.

Là, il y a besoin que nous nous mettions au niveau. Il y a quand même toute une littérature scientifique maintenant, qui identifie les leviers sur lesquels il faut agir. **On doit pouvoir maintenant sortir de l'écologie de comptoir et aller sur des éléments factuels.**

Il y a un effort que chacun et chacune peut faire comme limiter sa consommation d'emballages plastiques, travailler sur le recyclage des déchets, jouer sur ses modes de transport. **Mais ça ne suffira pas.**

On n'est pas totalement maîtres de nos choix : sur les emballages plastiques, même si on fait très attention, il y a un suremballage et des produits quasi impossibles à trouver sans plastique, surtout à des prix abordables.

Développer les circuits courts, ok mais s'habiller en *Made in France*, c'est quasiment impossible.



Tout ne dépend pas de choix et de décisions individuels.

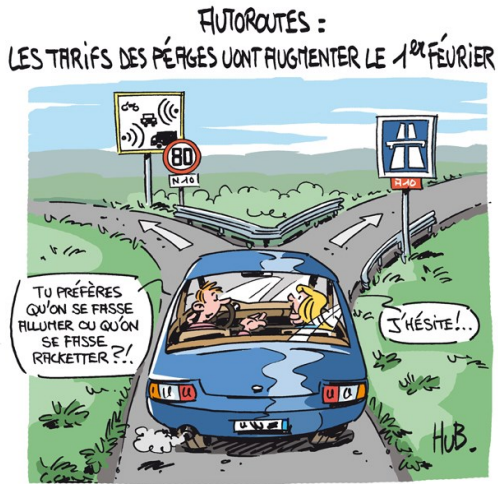
Il y a des choses qui dépendent de choix collectifs et aussi d'organisation de l'outil productif. Et le dernier point, c'est qu'il y a une question d'exemplarité : **tant que les ultra-riches continueront à faire 100 fois le tour de la Terre chaque année en jet privé, cela donnera des exemples catastrophiques. C'est pour cela qu'il faut légiférer.**

Pour faire face à ces enjeux, la CGT revendique :

- **Plan d'actions syndicales** pour l'environnement (information, formation, assises de la mobilité, états généraux de l'industrie et de l'environnement...);
- **Relocaliser massivement la production**, en partant des besoins de la population ;
- **Développer les transports en commun et les lignes de trains** (au-delà des RER métropolitains) et les rendre accessibles au plus grand nombre (réduction de la TVA à 5,5% et réduction des péages) ;
- **Rendre accessibles les véhicules électriques**, notamment via la proposition de véhicule populaire et léger ;
- **Retour au service public de l'énergie**, sortir l'énergie du marché et revenir à un juste prix de 0,18€ TTC/kWh ;
- **Faire de l'eau un bien commun** ;
- **Création d'un pôle financier public**, en charge du financement de la transition et de la transformation de la production ;
- **Conditionnalité des aides publiques** sur des critères sociaux et environnementaux de haut niveau ;
- **Mise en place de la Sécurité Sociale Professionnelle**, afin de sécuriser le parcours professionnel tout au long de la carrière, et en particulier dans les secteurs devant se transformer en profondeur pour faire face à l'enjeu climatique ;



COUP DE GUEULE !!!!!



Le Privé s'en met plein les poches Péages d'autoroutes : + 5% au 1er février ?

L'EX ministre des Transports, Clément Beaune, l'a c o n f i r m é sur RMC : en 2024, les automobilistes, en bonnes "vaches à lait" seront à nouveau rackettés. Le groupe Vinci annonce une augmentation de 5%.

Rappelons le fiasco de la privatisation de 9000 kms d'autoroutes en 2005. Les confier à des capitalistes au moment où elles allaient afficher des profits très importants a rendu insoutenable ce désastre financier.

La braderie totale des autoroutes a été terminée en 2006 par De Villepin à un prix d'ami de 14,8 milliards d'euros, en dessous de leur valeur. « Eiffage était prêt à payer 40% de plus » assure un banquier du groupe de BTP.

Depuis 2006, les prix des péages ont augmenté en moyenne 1,22 fois plus vite que l'inflation. En même temps, ces sociétés ont supprimé des milliers d'emplois en les automatisant.

En 2020, un rapport du Sénat pointe la "rentabilité hors norme" de 40 milliards d'euros d'ici 2036.

En 2021, par exemple, elles ont accumulé 3,9 milliards de profits, dont 3,3 milliards distribués aux actionnaires.

Le rapport de l'Inspection des finances de février 2021 préconise "une baisse de 60% des péages".

Toutes nos institutions mettent en avant ce scandale. Le gouvernement doit et peut mettre fin aux contrats des concessions privées !

**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale

partenariat@macif.fr



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Rejoignez-nous !

Se syndiquer, c'est aussi important en retraite qu'en activité.

Notre seul atout : Rester solidaires et agir ensemble, chacun.e comme il, elle peut, pour être plus fort.es.

J'adhère au syndicat CGT des retraités du Mâconnais, Clunisois, Tournugeois .

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

.....CP.....

Ville

Tél.....

Courriel [Facultatif].....

Signature.....

**A retourner à : Syndicat CGT des Retraités
Place des Cordeliers 71000 Mâcon**